

MENTION D'HONNEUR DE LA SEMAINE DE L'INHALOTHÉRAPEUTE 2019



MENTION D'HONNEUR DE LA SEMAINE DE L'INHALOTHÉRAPEUTE

FORMULAIRE

Assorti d'une bourse de 2 000 \$ de formation continue remise par l'OPIQ, ce prix vise à souligner la réalisation exceptionnelle d'un inhalothérapeute (ou d'une équipe d'inhalothérapeutes) liée à la promotion de la profession auprès du grand public lors de la *Semaine de l'inhalothérapeute*, tenue chaque année la dernière semaine complète du mois d'octobre.

Une plaque souvenir est remise au gagnant (ou à l'équipe gagnante) lors du banquet de clôture du congrès annuel de l'OPIQ.

Objectifs

- ☐ Faire connaître et valoriser les réalisations, individuelles ou d'équipes, jugées exceptionnelles qui ont contribué à faire connaître la profession, souvent méconnue, auprès du public.
- ☐ Reconnaître et récompenser un inhalothérapeute (ou une équipe d'inhalothérapeutes) qui s'est démarqué par son engagement à promouvoir la profession et à la faire connaître.

Admissibilité

- ☐ L'activité doit se dérouler **à l'intérieur** de la *Semaine de l'inhalothérapeute*, entre les dates indiquées au formulaire de mise en candidature.
- ☐ Respecter la date limite de mise en candidature.
- ☐ La réalisation ne doit pas faire l'objet d'une inscription à un autre prix de l'OPIQ ou avoir déjà été récompensée par l'OPIQ.
- ☐ L'activité doit être **organisée par des inhalothérapeutes**.

Ne sont pas admissibles

- ☐ Les activités pour lesquelles le formulaire n'a pas été remis dans les délais prévus.
- ☐ Les activités organisées par une compagnie.

Critères d'évaluation

- ☐ L'originalité de l'activité de sensibilisation à la profession.
- ☐ Les différents aspects de la profession abordés.
- ☐ L'activité doit aborder le volet promotion de la santé et prévention de la maladie.
- ☐ La cible « grand public ».
- ☐ La vulgarisation de l'information.
- ☐ La visibilité obtenue.

Mise en candidature

La personne responsable de la mise en candidature doit :

- ☐ **remplir et signer le formulaire de mise en candidature ;**
- ☐ **rédiger un texte*** de 500 mots maximum, dans l'espace prévu à cet effet sur le formulaire, décrivant la réalisation : les date et lieu de l'activité, la clientèle cible, matériel utilisé et visibilité obtenue, aspects de la profession abordés, etc. en mettant en évidence le mérite, la valeur, la qualité et l'aspect novateur de l'activité ;
- ☐ **sauvegarder et transmettre** le dossier de mise en candidature par courriel, à l'attention de [Line Prévost](#), coordonnatrice aux communications.

* Le texte peut être accompagné de photos, d'une courte vidéo ou de tout autre document jugés pertinents à l'étude de la candidature. Il est de votre responsabilité d'obtenir l'accord (verbal ou écrit) préalable de tous ceux apparaissant sur les photos ou la vidéo.

MENTION D'HONNEUR DE LA SEMAINE DE L'INHALOTHÉRAPEUTE 2019

FORMULAIRE DE MISE EN CANDIDATURE



MENTION D'HONNEUR
DE LA SEMAINE DE
L'INHALOTHÉRAPEUTE

Nom du responsable
de la candidature

Téléphone

Courriel

Note: aux fins du présent formulaire, le fait pour le responsable d'inscrire son nom équivaut à sa signature.

Nom des membres
de l'équipe (si applicable)

Nom de l'établissement

Adresse

Date de l'activité

(doit avoir eu lieu entre le 21 et le 27 octobre 2018 inclusivement)

date

Présentation de la réalisation (500 mots maximum)

Note: le texte peut être accompagné de photos, d'une courte vidéo ou de tout autre document jugés pertinents à l'étude de la candidature. Il est de votre responsabilité d'obtenir l'accord (verbal ou écrit) préalable de tous ceux apparaissant sur les photos ou la vidéo.

RÉINITIALISER

SAUVEGARDER



Sauvegarder et transmettre le dossier de candidature (formulaire et CV) par courriel à l'attention de madame [Line Prévost](#) au plus tard le 31 mars 2020 à 16 h.

Veillez noter que seule la candidature retenue fera l'objet d'un suivi.